



COMMUNE DE LA VERRERIE

Octroi du titre de Citoyen d'honneur de la Commune

Le Conseil communal a l'honneur de soumettre à l'Assemblée communale la proposition d'attribuer le titre de Citoyen d'honneur de la Commune de La Verrerie à Monsieur Marc Fahrni.

Cette distinction constitue la plus haute marque de reconnaissance que notre collectivité puisse accorder à l'une de ses personnalités. Elle est destinée à honorer des personnes qui, par leur engagement exceptionnel, leur dévouement et leurs réalisations, ont contribué de manière remarquable au développement, au rayonnement et à la cohésion de notre commune.

Durant de nombreuses années, Marc a consacré une part importante de son temps et de son énergie au service de la collectivité. Son engagement constant, son sens des responsabilités et sa vision ont permis la réalisation de nombreux projets bénéfiques à la population. Par son action, il a contribué de manière déterminante à l'évolution de notre commune et au bien-être de ses habitants.

Au-delà des fonctions qu'il a exercées, Marc s'est distingué par son attachement profond à notre commune, son esprit de service et les valeurs qu'il a incarnées tout au long de son parcours. Son action laisse une empreinte durable dans l'histoire communale.

Considérant ces mérites exceptionnels, le Conseil communal estime qu'il est pleinement justifié de lui témoigner la reconnaissance officielle de la population en lui conférant le titre de Citoyen d'honneur de la Commune de La Verrerie.

En conséquence, le Conseil communal invite l'Assemblée communale à accepter la présente proposition par applaudissement